

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 7 février 2022

### **COVID-19 – Situation sanitaire : point sur la vaccination dans le département du Finistère**

La situation sanitaire du département est caractérisée par une forte circulation du virus, particulièrement du variant Omicron avec un **taux d'incidence de 2 776 pour 100 000 habitants au 4 février 2022**. Dans ce contexte de circulation virale inédite, **la vaccination constitue la meilleure arme dans la lutte contre la pandémie**.

**Au 7 février, le taux de couverture vaccinal deux doses est l'un des plus élevés de France avec 96 % de la population éligible de plus de 18 ans. En ce qui concerne la dose de rappel, 83,3 % des finistériens de + de 18 ans ont fait leur injection supplémentaire** (sur 763 710 personnes cela représente 636 124 personnes).

Le fort taux de couverture vaccinale observé dans le département a pu être atteint grâce au déploiement de plusieurs centres de vaccination\* maillant le territoire ainsi qu'à la mobilisation de la médecine de ville (médecins, pharmaciens).

Toutefois, la **vaccination des 5-11 ans** qui a débuté fin décembre, reste à un taux très inférieur à la vaccination des adultes (8 % de primo injections au 7 février 2022). Pour rappel, dans le département, 8\*\* centres de vaccination sur 12 proposent de la vaccination pédiatrique avec des lignes spécifiques et adaptées aux enfants. Actuellement, 1 400 créneaux de rendez-vous sont disponibles pour cette tranche d'âge et des évolutions sont à l'étude afin de proposer des créneaux de rendez-vous plus adaptés, notamment les mercredis ou les samedis.

### **Contact presse Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66  
Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

1

42, boulevard Duplex  
29320 QUIMPER Cedex

Le préfet du Finistère rappelle qu'à **partir du 15 février 2022**, les personnes de plus de 18 ans devront avoir reçu leur dose de rappel **dès 3 mois après la fin de leur schéma vaccinal initial** et dans **un délai de 4 mois maximum** ; à défaut, leur passe vaccinal ne sera plus valide. Pour mémoire, il faut 7 jours après l'injection pour que le passe vaccinal soit activé.

\* Liste des centres de vaccination

Brest Iroise	Ouvert tous les jours, 8h-13h/ 14h-19h (tout public et pédiatrique)
Douarnenez	Ouvert du lundi au vendredi, 8h-12h/ 13h-18h (tout public) <i>les lundi- mardi-jeudi-vendredi, 16h30-18h (pédiatrique)</i> <i>les mercredi, 9-12h/ 13h-18h (pédiatrique)</i>
Landerneau	Ouvert du lundi au vendredi,
Melgven	Ouvert du lundi au vendredi , 8h-12h30/ 14h-18h30 (tout public)
Carhaix	Ouvert les lundi, mercredi, samedi, 9h - 17h30 (tout public) <i>le mercredi et le samedi 9h-17h30 (pédiatrique)</i>
Morlaix	Ouvert les lundi, mercredi, samedi, 8h30-20h et le vendredi 14h-20h (tout public) <i>le mercredi et le samedi (pédiatrique)</i>
Pont l'abbé	Ouvert les lundi, mercredi, vendredi et samedi, 9h-13h/ 14h-18h (tout public)
Quimper	Ouvert du mardi au vendredi, 9h-18h et le samedi 9h-13h30 (tout public) <i>du mardi au samedi, 9h-17h (pédiatrique)</i>
Quimperlé	Ouvert le lundi 14 février, 9h-20h / le lundi 21 février 9h-17h
Saint Renan	Ouvert les lundi, mardi, mercredi, vendredi, 8h30-18h et le samedi 8h30-13h (tout public et pédiatrique)
Chateaulin	Châteaulin : ouvert les mercredi et samedi, 8h30-12h30/ 13h30-17h30 (tout public et <i>pédiatrique</i> ) Crozon : ouvert un jeudi sur deux de 8h30-12h30/ 13h30-17h30 (prochain jeudi ouvert le 17 février) (tout public et <i>pédiatrique</i> )

A noter que les horaires d'ouverture des centres de vaccination sont valables cette semaine et sont susceptibles d'être modifiées sur les semaines suivantes, en fonction de l'évolution de la demande.

\*\* 8 centres de vaccination pédiatriques : Brest Iroise, Saint Renan, Morlaix, Landerneau, Carhaix, Quimper, Douarnenez, Châteaulin

Liste des sites éphémères de dépistage :

Pont-croix	Ouvert du lundi au vendredi, 14h30-18h et le samedi, 10h-12h/ 14h-17h
Brest Jaurès	Ouvert du lundi au samedi, 10h-18h
Quimper	Ouvert les lundi, mercredi, vendredi, 9h30-16h30 et le samedi, 9h-13h
Morlaix	Ouvert du lundi au samedi, 9h-18h
Landerneau	Ouvert du lundi au samedi, 14h-17h et le dimanche, 9h-12h
Saint-Renan	Ouvert du lundi au vendredi, 8h-12h/ 13h-16h et le samedi, 9h-12h
Châteauneuf-du-Faou	Ouvert du lundi au vendredi, 10h-12h/ 14h-16h et le samedi, 10h-12h
Pont-l'Abbé	Ouvert du lundi au vendredi, 15h-17h30 et le samedi, 10h-12h
Ploudalmézeau	5/2 : 15h-18h ; 6/2 : 11h-14h ; 7/2 : 10h-12h ; 8/2 : 14h-20h ; 9/2 : 9h-17h ; 10/2 : 9h-20h ; 11/2 : 10h-14h30 ; 12/2 : 12h-17h ; 13/2 : 12h-15h30

Au regard du nombre de tests réalisés, les centres de dépistage éphémères vont fermer progressivement à compter du 12 février.

Le préfet du Finistère rappelle l'importance de maintenir un haut niveau de vigilance et la nécessité de poursuivre une stricte application des mesures sanitaires en vigueur.